

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**GROUPE VISION NEW LOOK INC. COMPLÈTE L'ACQUISITION
D'EDWARD BEINER EN FLORIDE**

Montréal (Québec) – le 4 mars 2020 – Groupe Vision New Look Inc. (TSX :BCI) (« Vision New Look »), a annoncé aujourd'hui qu'elle a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Coco Lunette Holding, LLC de Miami, qui exerce ses activités principalement sous la bannière d'Edward Beiner (« entreprise Edward Beiner »). Basée à Miami, Floride, l'entreprise Edward Beiner a un réseau composant 12 boutiques à travers les principaux marchés de luxe de la Floride. Comme annoncé précédemment, ses revenus annualisés actuels s'élevant à 15,5 millions \$ CA et l'entreprise continuera d'exercer ses activités en tant qu'unité fonctionnelle autonome au sein de Vision New Look.

Selon Antoine Amiel, président et chef de la direction de Vision New Look : « *Nous sommes heureux d'annoncer la clôture de la transaction avec l'entreprise Edward Beiner, après une période d'étroite collaboration entre Vision New Look et la direction de l'entreprise Edward Beiner. Nous sommes très fiers de travailler avec l'entreprise Edward Beiner pour accroître notre présence sur le marché américain de la vente au détail de lunettes. Cette transaction porte notre réseau total de magasins à 394 emplacements en Amérique du Nord alors que nous poursuivons la mise en œuvre de notre stratégie d'entreprise de croissance et de développement.* »

À propos de Groupe Vision New Look inc.

Au 29 février 2020, Vision New Look avait 15,660,199 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. Vision New Look est un chef de file de l'industrie de l'optique au Canada, exploitant un réseau de 394 magasins principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff, Iris et diverses bannières de luxe, ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie.

Au sujet d'Edward Beiner

Edward Beiner se spécialise dans les lunettes tendance et de haute performance conçues pour le consommateur d'aujourd'hui soucieux de son style de vie. Établi à Miami, ce détaillant indépendant de produits optiques se démarque des grands magasins de lunettes du reste du monde grâce à sa matrice de sélection de marques. Chaque magasin offre une sélection et des styles uniques qui correspondent au profil démographique de la collectivité qu'il dessert. Dévoué envers la qualité du design et le service à la clientèle, Edward parcourt le monde en vue de choisir minutieusement les lunettes offertes dans chaque boutique, offrant ainsi des montures d'avant-garde au marché américain.

Tous les énoncés contenus dans le présent communiqué, autres que ceux ayant trait à des faits historiques, sont des énoncés prospectifs, y compris mais sans s'y limiter, les énoncés au sujet de la situation financière future, de la stratégie commerciale, des coûts projetés et des plans et des objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes tels que « croit », « s'attend à », « a l'intention », « prévoit », « entend », « estime », « compte » et « peut » et à d'autres termes similaires ainsi qu'à leur forme négative. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les plans, les intentions et les attentes exprimés dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'ils se révéleront justes. Certains des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs et de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant aux présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence d'entreprises établies et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats opérationnels de même que d'autres risques énoncés dans la notice annuelle courante de Vision New Look, disponible à www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont formulés en date des présentes, et Vision New

Look ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte entre autres de renseignements ou d'événements nouveaux, sauf si la loi l'y oblige. Pour de plus amples renseignements, consulter notre site Web à www.newlookvision.ca.

Pour de l'information complémentaire, veuillez visiter notre site Web à www.newlookvision.ca. Veuillez adresser vos demandes d'information à Lise Melanson, au 514 877-4119.